

**Maître
d'Ouvrage :**

CITADIS



Projet ARTICITE

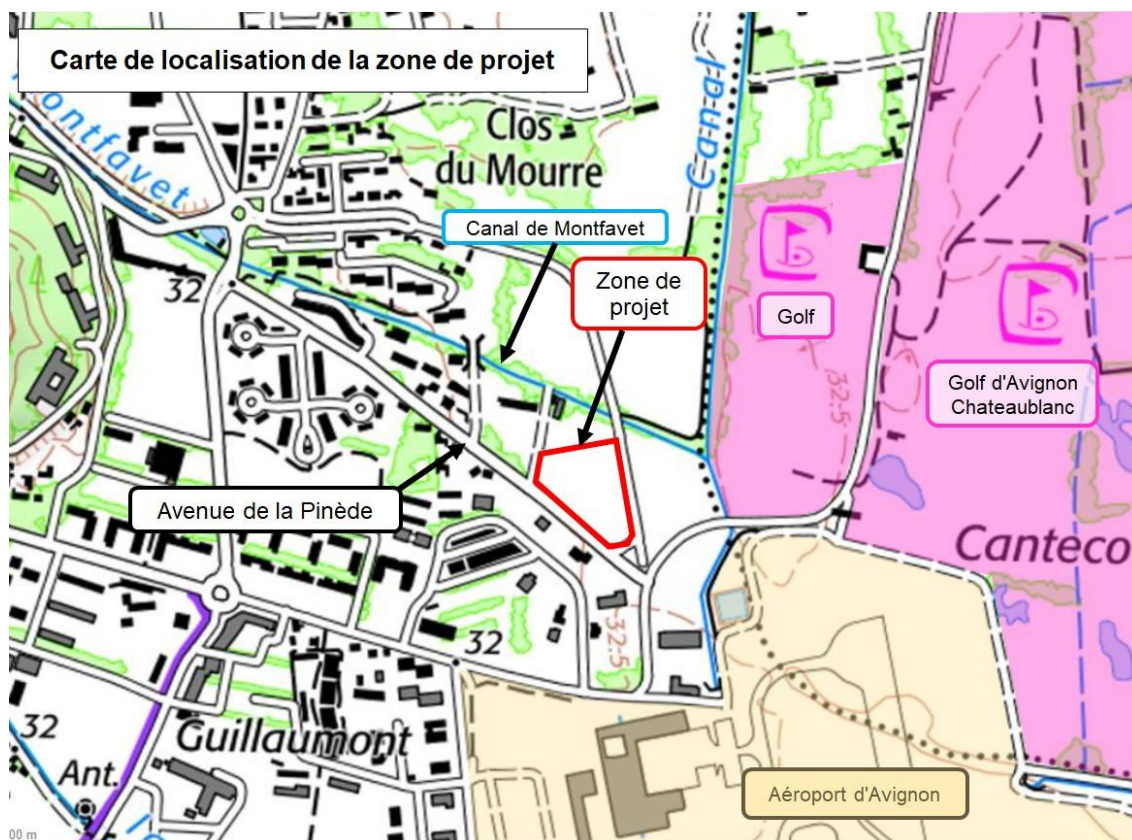
**Construction de 4 halles en structure bois pour
des plateformes techniques
à Avignon (84)**

Annexe au formulaire « cas par cas »

SOMMAIRE

1	PLANS DE SITUATION	3
2	PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION	5
3	PRESENTATION DU PROJET	6
4	PLAN DES ABORDS DE LA ZONE DE PROJET	8
5	CARTE DE LOCALISATION DES ZONES NATURA 2000	9
6	CARTE DE ZONAGE DU PLU	10
7	CARTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	11
8	CARTE DU PEB (PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT) DE L'AEROPORT D'AVIGNON.	12
9	CARTE DES RISQUES D'INONDATION	13
10	CARTE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	14
11	CARTE DE LOCALISATION DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE AEP DE LA SAIGNONNE	15
12	CARTE DE SYNTHESE DES MESURES	17

1 PLANS DE SITUATION



2 PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION



1/ Vue globale sur la parcelle, à partir du Nord-Ouest, en hiver

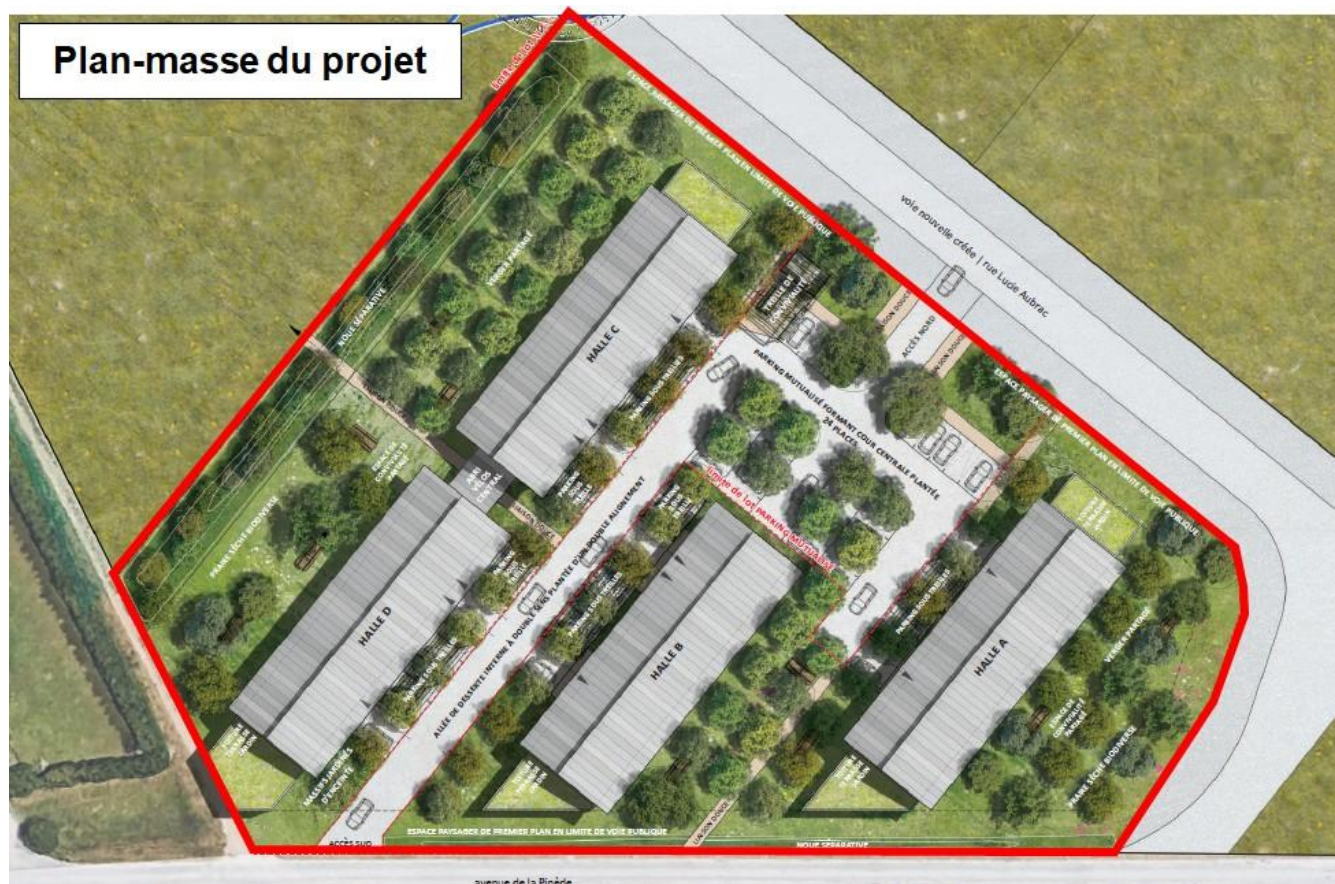


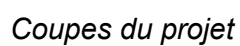
2/ Vue globale sur la parcelle, à partir du Nord-Est, en été



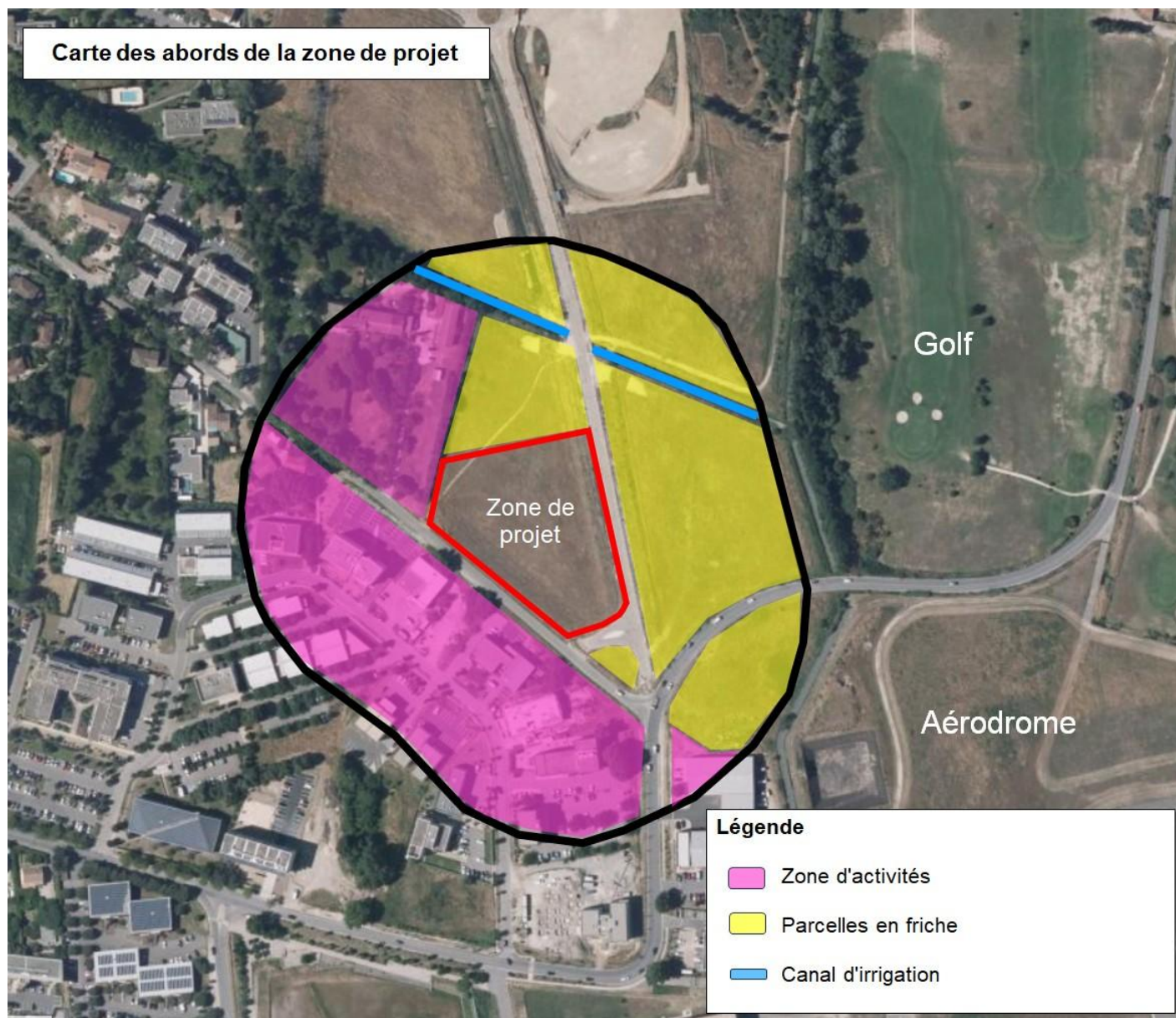
3/ Vue globale sur la parcelle, à partir du Sud, en été

3 PRESENTATION DU PROJET

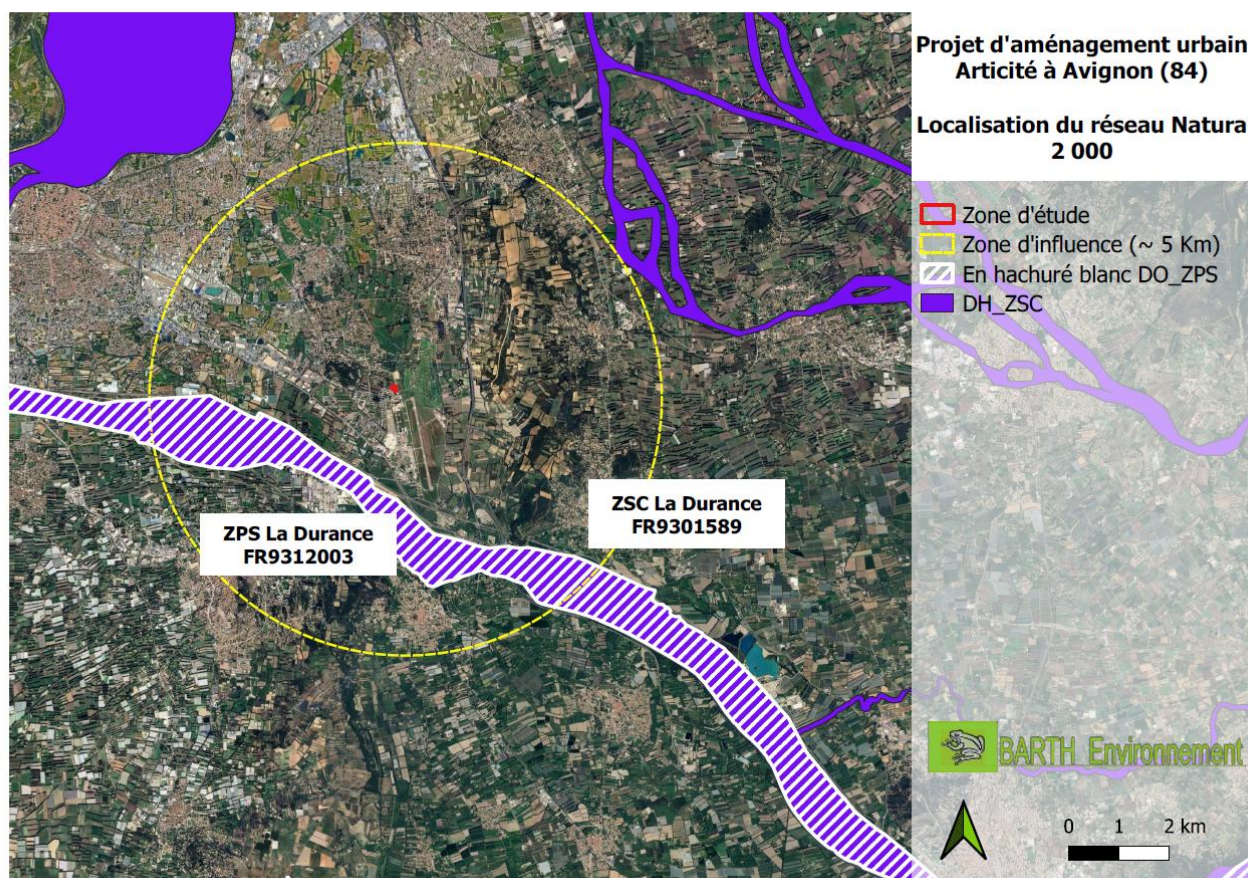




4 PLAN DES ABORDS DE LA ZONE DE PROJET

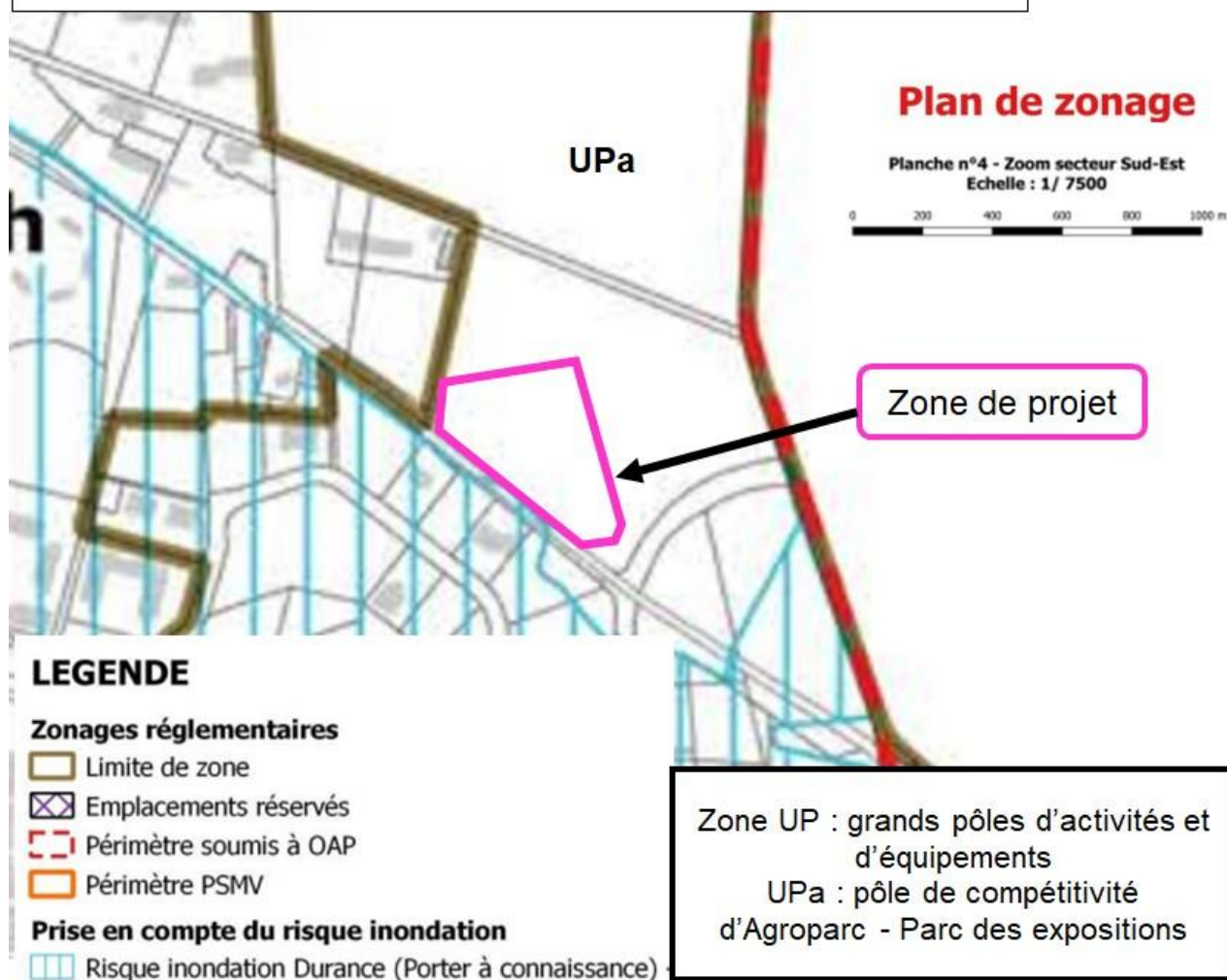


5 CARTE DE LOCALISATION DES ZONES NATURA 2000



6 CARTE DE ZONAGE DU PLU

Carte d'interprétation du zonage du PLU

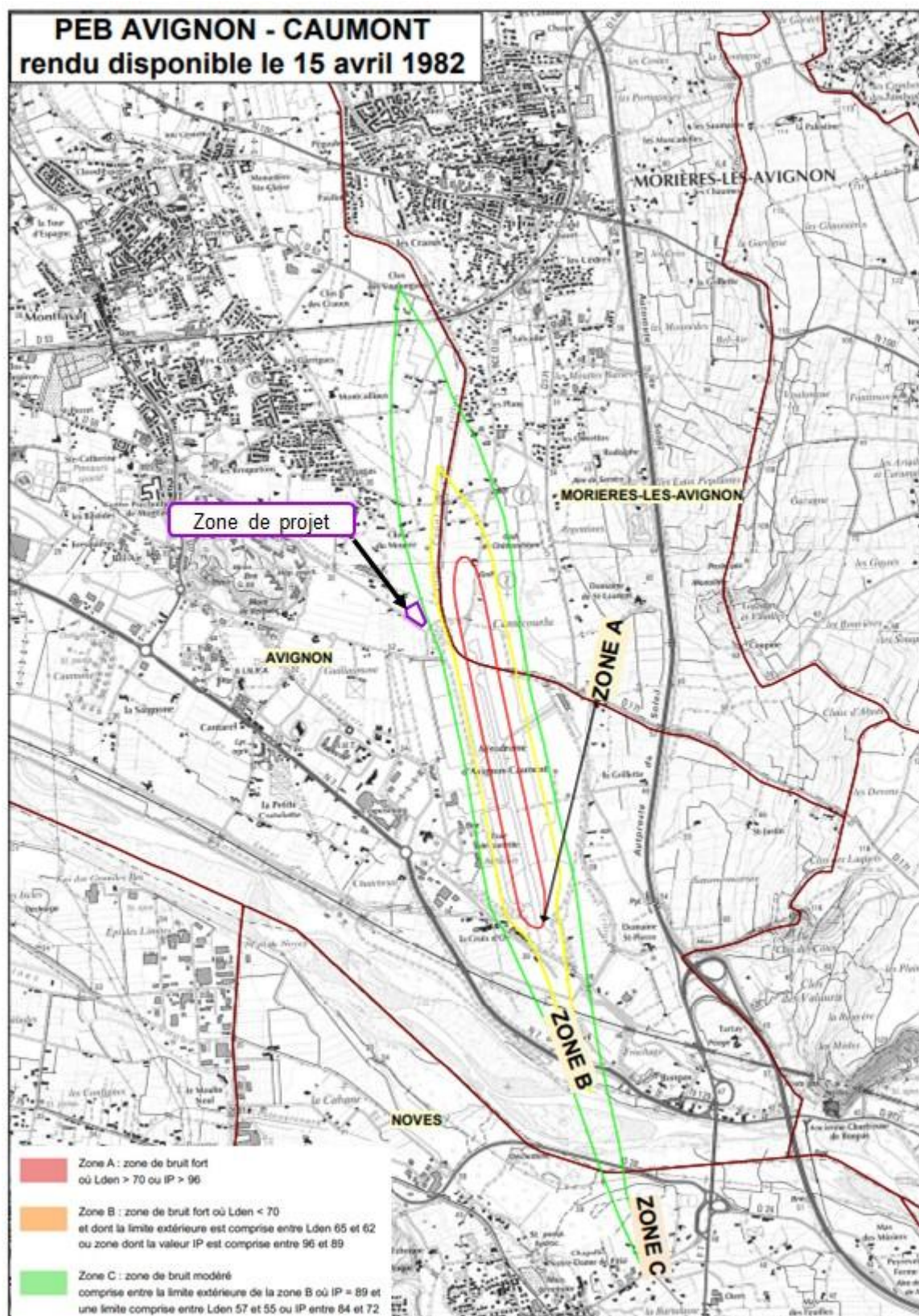


7 CARTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

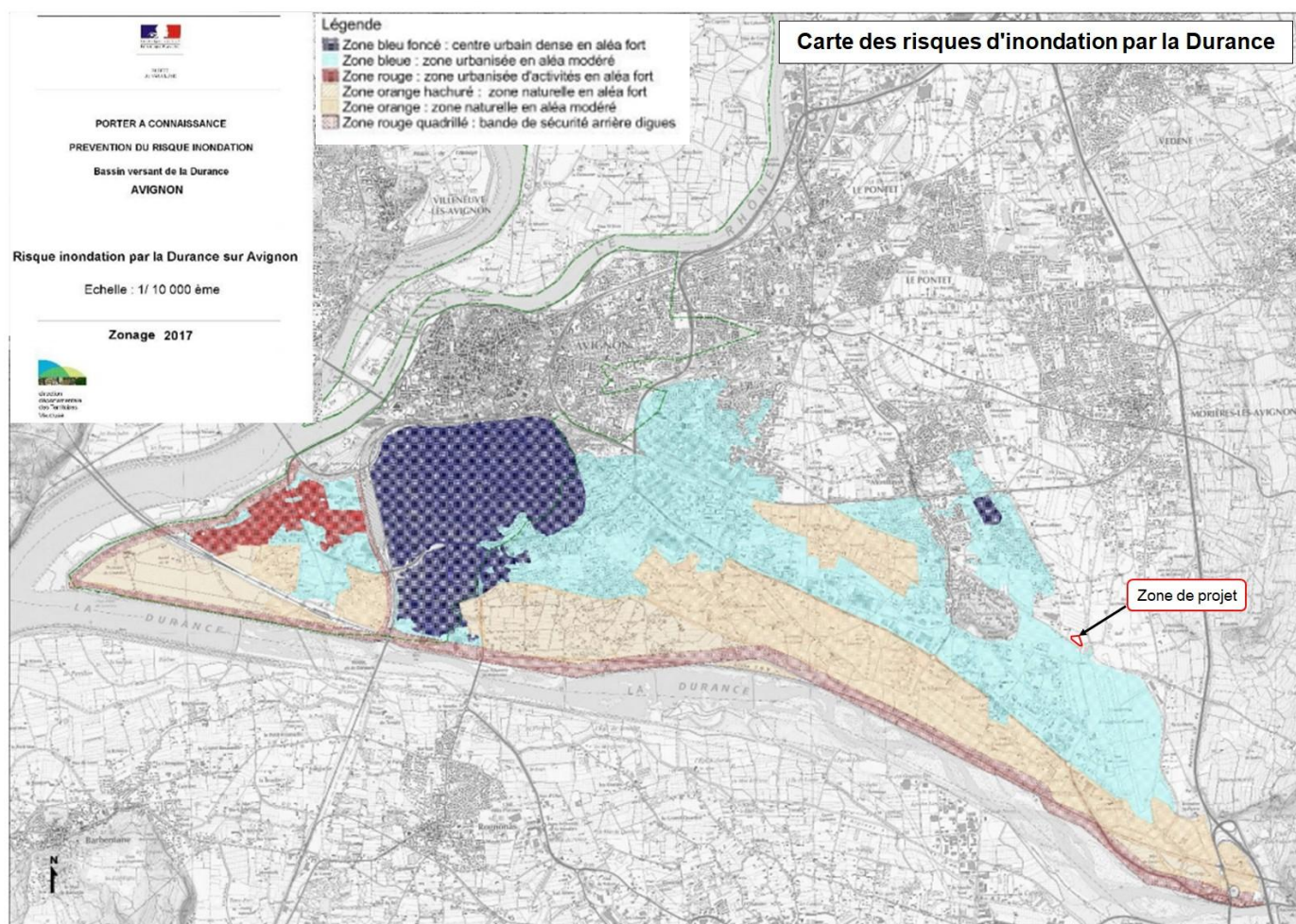
Carte des servitudes d'utilité publique



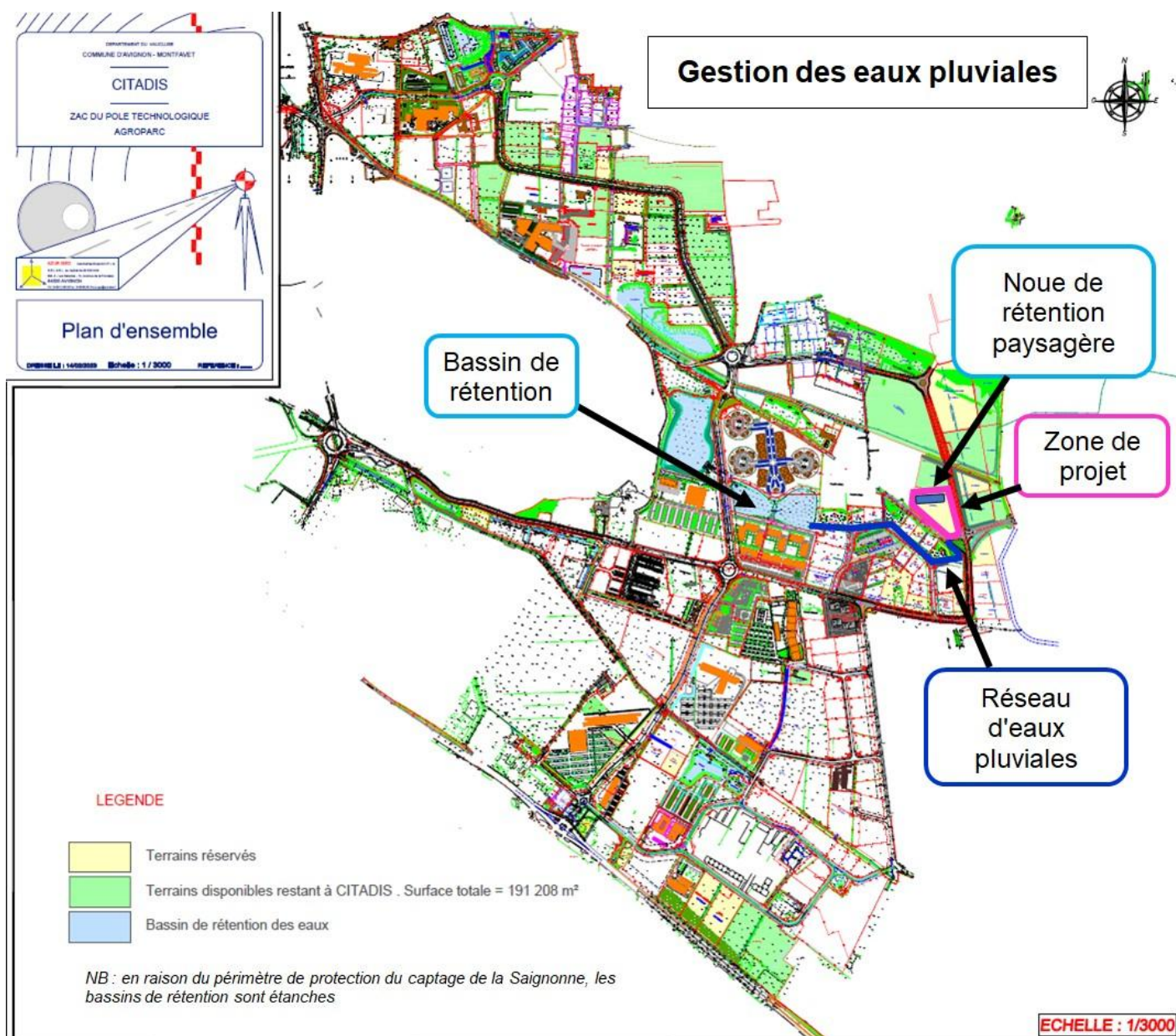
8 CARTE DU PEB (PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT) DE L'AEROPORT D'AVIGNON.



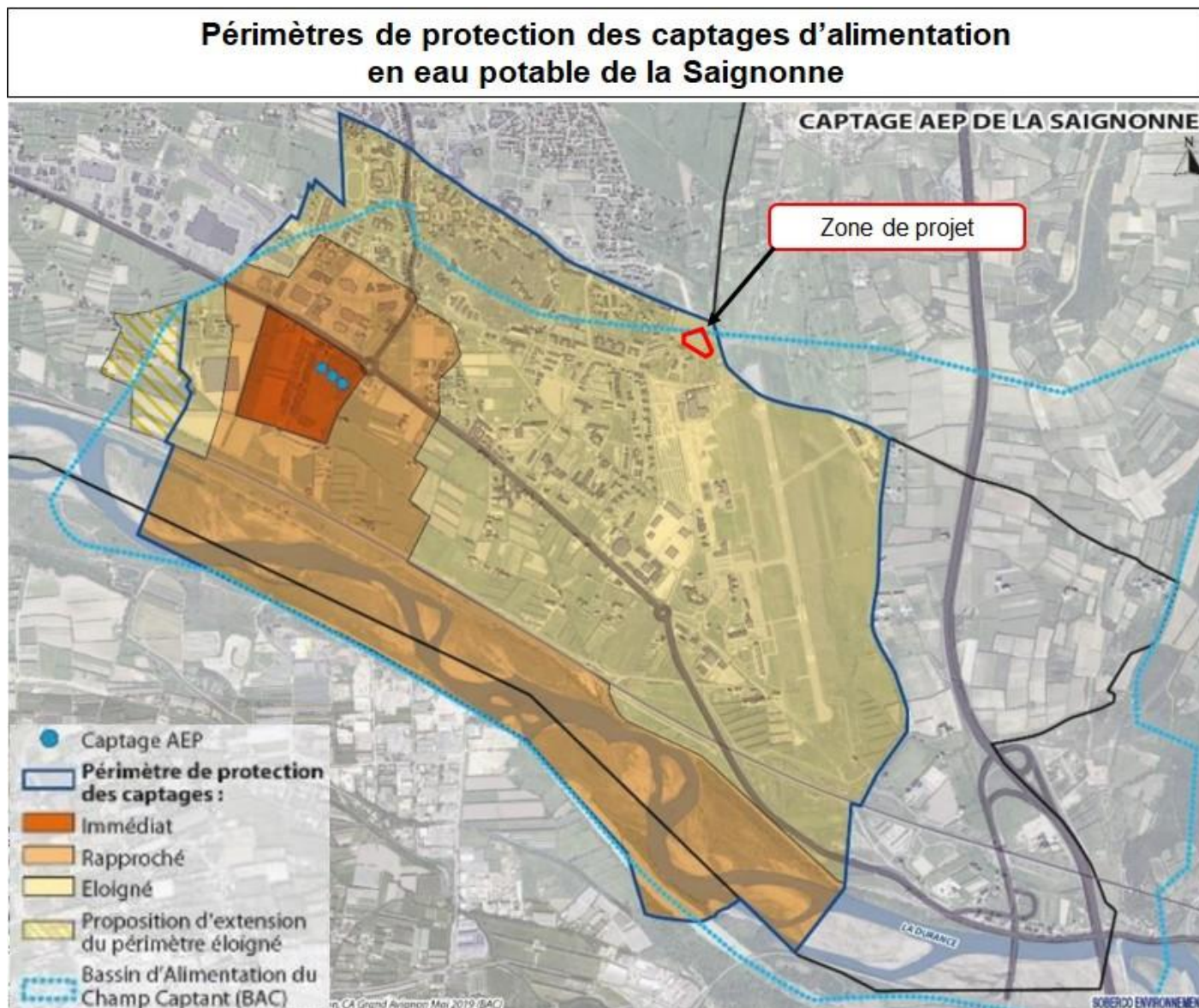
9 CARTE DES RISQUES D'INONDATION



10 CARTE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES



11 - CARTE DE LOCALISATION DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE AEP DE LA SAIGNONNE



12 – SYNTHÈSE DES PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES (URBANISTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES) RELATIVES À LA ZONE DE PROJET

Sur le plan juridique, la zone de projet fait partie de la **ZAC technopole** qui a été créée le 23 Novembre 1987 et qui a alors fait l'objet d'une étude d'impact.

Vis-à-vis de la Loi sur l'eau, la zone Agroparc (61 ha) a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation, en date du 30 mai 2001. Par la suite, un nouveau dossier loi sur l'eau a été déposé le 28 février 2003, comprenant une zone de 51 ha et intégrant la zone de projet. Par la suite, une enquête publique a été réalisée en 2005.

Le Permis de construire relatif au projet Articité a été déposé le 10 janvier 2024, et il a été accordé le 02 mai 2024 par Mme le Maire d'Avignon.

13 CARTE DE SYNTHÈSE DES MESURES

Carte des mesures environnementales



Autres mesures :

- rejet des eaux pluviales vers une noue de rétention paysagère + un bassin de rétention existant en aval de la zone de projet
- gestion cohérente des déchets : ordures ménagères + matériaux recyclables
- suppression des espèces invasives
- mise en place d'équipements d'éclairage de faible intensité et orientés vers le bas
- suivi écologique des travaux en période de chantier
- isolation (phonique + thermique) des bâtiments
- favorisation des superficies perméables (espaces végétalisés + aires de stationnement)
- réalisation de parkings ombragés